



HAL
open science

Autour de la fondation de Narbo Martius : Atacini et autres peuples préromains de l'Aude.

Daniela Ugolini, Christian Olive

► To cite this version:

Daniela Ugolini, Christian Olive. Autour de la fondation de Narbo Martius : Atacini et autres peuples préromains de l'Aude.. *Revue archéologique de Narbonnaise*, 2003, Supplément (35), pp.297-302. halshs-00280919

HAL Id: halshs-00280919

<https://shs.hal.science/halshs-00280919>

Submitted on 20 May 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article paru dans :

(Textes réunis par M. Bats, B. Dedet, P. Garmy, T. Janin, C. Raynaud, M. Schwaller),

Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol.

Montpellier 2003, p. 297-302. (Suppl. 35 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*).

AUTOUR DE LA FONDATION

DE *NARBO MARTIUS* :

***Atacini* et autres peuples préromains de l'Aude**

par Daniela UGOLINI* et Christian OLIVE**

Dans le cadre de l'étude des peuples pré-romains du Midi, les sources anciennes qui livrent quelques renseignements sont tardives, à quelques exceptions près : elles datent de l'époque de la Conquête et même, pour l'essentiel, de l'époque romaine (à partir de la deuxième moitié du 1^{er} s. av. J.-C.).

Dans la région située entre les Alpes et le Rhône, les auteurs citent les noms de plusieurs peuples.

Pour le bas Languedoc, où, dès 118 av. J.-C., est installée *Narbo Martius* – première colonie romaine hors d'Italie, après l'échec de Carthage – on attendrait un *corpus* relativement ancien et riche.

On ne dispose, en fait, que de textes rares, toujours succincts et relativement vagues, où le(s) peuple(s) local (locaux) sont définis "Celts" chez les auteurs de langue grecque et "Gaulois" par ceux de langue latine. On précise parfois qu'il s'agit de Volques, encore que la limite de partage entre Arécomiques et Tectosages ne soit pas la même pour tous les auteurs.

Le témoignage le plus surprenant est celui de Strabon, auteur d'ordinaire bien informé, qui est également celui qui nous transmet les renseignements les plus articulés. Il écrit, d'une part, que le territoire des Arvernes s'étendait autrefois jusqu'à Narbonne (IV, 2, 3), il précise que les Volques Arécomiques

s'étendent sur la rive droite du Rhône, que *Nemausus* est leur capitale et que *Narbon* en est le port, ainsi que celui de toute la Celtique (IV, 1, 12).

Dans le passage suivant (IV, 1, 13), il situe les Tectosages entre les Cévennes et les Pyrénées et on se demande alors où il peut bien placer la limite entre Arécomiques et Tectosages ¹.

Mais on atteint des sommets de perplexité lorsqu'on lit (IV, 1, 12) qu'il existe encore "d'autres populations sur la rive droite du Rhône, mais obscures et peu étendues, limitrophes des Arécomiques jusqu'au Mont Pyréné".

En définitive, ce qui semble ressortir de ces textes – sans parler des Arvernes – est que les Volques Arécomiques occupent l'actuel Languedoc côtier de façon non continue, puisque s'y intercalent des peuplades "peu importantes" apparemment distinctes des Volques Arécomiques, l'arrière-pays occidental non côtier appartenant aux Tectosages.

Les noms de quelques uns de ces "peuples obscurs" apparaissent – peut-être ² – sur des légendes monétaires dont les émissions se datent actuellement des II^e-I^{er} s. av. J.-C.

Le seul ethnonyme que cite une littérature tardive est celui des Sordes ³, sur la côte roussillonnaise, qui, en revanche, n'apparaît pas sur les monnaies. Il est alors intéressant de relever que le premier auteur à les mentionner est Pomponius Méla (II, 5, 84), qui écrit sa "Chorographie" dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Pomponius Méla relate aussi que, parmi les villes florissantes du Midi, "*antestat omnis Atacinatorum Decimanorumque colonia, unde olim his terris auxilium fuit, nunc et nomen et decus est Martius Narbo.*" (II, 5, 75).

Apparaissent ainsi, pour la première et dernière fois dans l'Histoire, les *Atacini*, qui, au vu du contexte de cette unique mention, se situent forcément dans la région de Narbonne.

L'existence d'un *vicus Atax* – éventuellement un quartier de Narbonne au bord de l'Aude – a été suggérée tardivement par Suétone, repris ensuite par saint Jérôme et Prosper d'Aquitaine ⁴, dans le but manifeste de donner un sens au surnom de l'écrivain *P. Terentius Varro*, appelé *Atacinus Varro* ⁵, sans doute à une époque où le terme *atacinus* n'avait plus une signification évidente.

L'adjectif *atacinus* dérive de *Atax* (le fleuve Aude) et cela est conforté, depuis fort longtemps, bien qu'indirectement, par Suétone lui-même, ainsi que par une scholie de Porphyrius ⁶, encore à propos de Varron de l'Aude.

Il vaut la peine de souligner que ce personnage, né en 82 et

1

Question complexe, on se reportera à Barruol 1997 et Fiches 2000 et à la bibliographie indiquée par ces deux chercheurs.

2

À moins qu'il ne s'agisse simplement des noms des villes ... Voir infra.

3

Voir notamment Barruol 1980 et, plus récemment, Ropiot 1997, p. 91-98 et Ropiot 1999.

4

Suétone, *Deperditorum librorum reliquiae*, (éd. C. L. Roth, Leipzig, Teubner 1871; 2^e éd. 1924) p. 295; saint Jérôme, *Chronicon*, 174^e Olymp.; Prosper d'Aquitaine, *Epitoma Chronicon*, 302.

5

Ce surnom le distinguait de M. Terentius Varro, né en Italie, à Reate. La question, avec toutes les hypothèses en présence (et la bibliographie antérieure), est exposée dans Gayraud 1981, p. 154-158.

6

Porphyrius, ad Hor., Sat. I, 10, 46 : "Atacinus ab Atace fluvio dicitur".

décédé probablement vers 36 av. n. è., appartient à l'une des premières générations de colons après la fondation de -118. Son surnom est donc ancien (I^{er} s. av. J.-C.) et n'a de sens – et M. Gayraud l'a bien senti – que s'il a été créé à l'époque où l'on savait encore qui étaient ces *Atacini* que Pomponius Méla rattache à la fondation de Narbonne.

En définitive, il apparaît que les *Atacini* sont ainsi dénommés car ils vivent sur les rives de l'Aude : ils sont des "Audois" au sens strict du terme.

Autrement dit, Pomponius Méla affirme que Narbonne a été peuplée de "résidents locaux" et de vétérans de l'armée romaine.

Ce passage a donné beaucoup de mal aux historiens car il suscite deux questions d'une certaine importance.

D'une part, il s'agit de savoir, en dehors du fait qu'ils vivent au bord de l'Aude, qui sont vraiment ces *Atacini* et, d'autre part, on s'interroge sur le sens qu'il convient de donner à leur participation à la fondation de cette première colonie romaine. Parfois considérés comme un peuple indigène, la pauvreté de la documentation fait que le débat est resté ouvert.

Pour notre part, nous retenons que cette appellation traduit avant tout le besoin de désigner une population qui n'a pas d'autre nom⁷, mais qui habite une région donnée : elle dit simplement où cette population se trouve, ne revêt pas un caractère politique et n'a qu'une valeur géographique.

M. Gayraud, qui a consacré aux *Atacini* l'étude la plus approfondie et la plus récente, a rejeté l'hypothèse – ancienne – qui en faisait des Indigènes et a préféré voir, dans le texte de Méla, une information condensée qu'il a subdivisée en deux temps successifs.

Les *Atacini* seraient les colons civils romains de la première génération, installés dans le *vicus Atax*. À l'époque césarienne, les vétérans de la Xe légion (*Decimani*) les auraient rejoints (Gayraud 1981, p. 156).

Or, on a vu que le *vicus Atax* n'apparaît dans la littérature que tardivement par rapport aux événements qui nous occupent et qu'il sert à expliquer un surnom.

Du point de vue archéologique, à Narbonne, aucun élément ne confirme son existence et jusqu'ici on n'a pas retrouvé de vestiges que l'on pourrait attribuer à un quartier éventuellement occupé avant la date de fondation de la colonie⁸.

Encore, du point de vue de la langue latine, le nom de ce possible établissement est surprenant car il reproduit tel quel le

7

Où dont on ne dit pas le vrai nom.

8

Voir en dernier Sanchez 1996. Malgré tout, les recherches en ville étant rares et la topographie sans doute complexe, il faut bien dire que l'archéologie ne permet pas encore d'exclure définitivement la présence de quartiers anciens.

nom du fleuve là où l'on attendrait plutôt l'emploi de *vicus atacinus* ou, à la rigueur, *vicus Atacinatorum*.

Mais, plus encore que dans la vraisemblance historique de ce quartier, la difficulté que soulève l'hypothèse de M. Gayraud est que, dans le cadre du peuplement de la colonie, ce chercheur attribue une plus grande ancienneté aux *Atacini* par rapport aux *Decimani*, une distinction qui ne s'impose pas à la lecture du texte de Méla et qui ne ressort d'aucun autre document.

Deux autres propositions, nous semble-t-il, peuvent alors être avancées.

- 1) Une première possibilité fait retenir, à la suite de M. Gayraud, que les *Atacini* représentent le premier ban de colons installé dès la fin du II^e s. av. J.-C., mais introduit une nuance sur sa composition. On admettra volontiers que l'emplacement de *Narbo Martius* n'a pas été choisi *ex abrupto*.

La recherche met de plus en plus en évidence l'importance du commerce italique en Languedoc occidental dès la deuxième moitié du III^e s. av. J.-C. Il est donc vraisemblable que des Italiens (au moins des *negotiatores*) vivaient et prospéraient, sans doute au côté et au milieu des Indigènes, dans le lieu (ou à proximité) de la future colonie⁹, tout au moins dès la deuxième moitié du II^e s. av. J.-C. Ici (dans le *vicus Atax* ? sur le site de Montlaurès ?) a pu se créer, au cours de quelques décennies, une forme d'intégration entre Italiens et partenaires indigènes. Les membres de cette communauté composite ont pu porter le nom d'*Atacini* et seraient les premiers colons de la ville¹⁰.

Le problème est que la fondation de *Narbo Martius* résulte d'intérêts croisés en Italie même (Gayraud 1981, p. 136 et ss.) et que des Italiens, sans doute relativement nombreux, sont venus alors prendre possession des terres nouvellement distribuées. Ces individus et groupes familiaux ont pu rejoindre les *Atacini* (dans l'acception de cette communauté mixte), mais ne peuvent en avoir fait partie. Dans ce cas, il paraît improbable que Pomponius Méla ait pu faire un tel amalgame, mais après tout, si son souci était celui d'une formulation brève, cela pourrait se justifier.

- 2) La seconde possibilité, qui est celle que nous préférons, est de revenir à l'idée que les *Atacini* sont des Indigènes. Cette hypothèse, exprimée pour la première fois au XIX^e s. (Herzog 1864, p. 56), a été, depuis, reprise par de nombreux historiens. M. Gayraud s'y est opposé essentiellement sur la base d'argu-

9

La présence romaine dans l'Aude avant la fondation de la colonie est aujourd'hui unanimement acceptée : sans entrer dans les détails, on évoquera à l'appui au moins le passage tant discuté de Polybe (III, 39, 8) à propos du bornage de la Voie hérakléenne antérieur à 118 av. J.-C. L'hypothèse récente d'un cadastre pré-colonial (Pérez 1996, p. 210-216) irait dans le même sens. Dernière synthèse dans Roman 1997, ch. VI.

10

Gayraud 1981, p. 155 admet que des Indigènes aient pu recevoir individuellement la citoyenneté romaine dès la fondation de Narbo Martius.

ments qui tiennent au nom d'*Atacinus Varro* (Gayraud 1981, p. 156).

Pour notre part, nous observons que le texte de Méla met sur un même plan les *Atacini* et les *Decimani*. Cela suffit, nous semble-t-il, pour affirmer que le chorographe se réfère à la colonie césarienne, lorsque, vers 45 av. J.-C., des vétérans peu nombreux de la Xe légion ¹¹ ont pu être associés à ces Indigènes *Atacini*.

On peut en déceler une preuve supplémentaire dans les termes que choisit cet auteur, qui semblent faire écho à César lui-même (B. G., 8, 46). En effet, lors des révoltes de -52, non seulement certains peuples indigènes n'y ont pas participé et sont restés fidèles à Rome, mais ils ont prêté main forte à César dans la défense de la Province. On sait que Narbonne a joué un rôle important au cours de ces événements et qu'elle a servi à César comme base pour certaines opérations. Les Indigènes limitrophes de la colonie ont probablement apporté leur soutien et il paraît alors tout à fait plausible que, en signe de reconnaissance, ils aient été intégrés à la fondation césarienne avec tous les droits.

Les recherches menées depuis maintenant une douzaine d'années par C.-A. de Chazelles et son équipe à Montlaurès ¹² – qui est, rappelons-le, le site indigène le plus proche de Narbonne – montrent que, très florissant dès la seconde moitié du II^e s. av. J.-C., il est largement dépeuplé au cours de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. Il est plus que probable que ses habitants, qui – comme le révèle le mobilier – ont été en contact permanent (économique, mais sans doute aussi culturel et peut-être même politique ¹³) avec *Narbo Martius* et ses colons italiens, ont fini par intégrer la colonie et recevoir la citoyenneté romaine ¹⁴.

Si cela est vrai, on soulignera encore que ces Indigènes audois (*Atacini*), qui semblent pourtant jouer un rôle important entre le II^e et le I^{er} s. av. J.-C., ne portent aucun des noms connus dans la région à l'époque de la conquête par des légendes monétaires (*NERONCEN*, *SELONCEN*, *BINEKEN*, *LONGOSTALÈTES*) ¹⁵. On les affuble donc d'un nom à valeur géographique qui semble être de création récente.

En effet, les sources de langue grecque antérieures à la conquête (Hécatée de Milet, fr. 54; Polybe, III, 37, 7-9) connaissent des toponymes ou hydronymes dont la racine est *NARB-*.

L'hydronyme *Atax* apparaît pour la première fois chez Strabon (IV, 1, 6) et sera toujours de règle par la suite, chez les auteurs de langue grecque comme ceux de langue latine ¹⁶.

L'exception que constitue alors la mention de l'*Attagus* chez

11

On sait en effet que cette légion avait été sévèrement décimée par les guerres de César.

12

Voir la bibliographie citée à la fin de ce travail.

13

Du moins si l'on en croit les émissions monétaires à légende ibérique NERONCEN, attribuées à Montlaurès, qui seraient calquées sur un numéraire romain : Richard 1972; Richard, Villarronga 1973; Gayraud 1981, p. 108-116.

14

Le cas d'Indigènes associés aux fondations coloniales romaines avec pleine citoyenneté n'est pas rare, conformément aux indications de Tacite, Ann., 11, 24.

15

Voir, avec la bibliographie antérieure, sur les NERONCEN (localisés à Montlaurès), les SELONCEN (autre peuple narbonnais ?), les BINEKEN (dont les monnaies proviennent exclusivement de Montlaurès) : Richard 1972; Gayraud 1981, p. 108-116; Roman 1987; Richard, Untermann 1996; sur les LONGOSTALÈTES (que l'on situe dans la région de Béziers) : Clavel 1970, p. 180-200.

16

Pour une analyse des sources anciennes dans une optique chronologique, voir Ropiot 1997, notamment les tableaux p. 62-63.

Avienus (*Ora Maritima*, v. 589) n'est telle que si les sources auxquelles il puise sont toutes très anciennes (VI^e-V^e s. av. J.-C.), comme on le pense généralement.

On a déjà proposé ailleurs (Ugolini, Olive 1987) de dater au plus tôt des III^e-II^e s. av. J.-C. les textes concernant Béziers qui ont inspiré ce poète du Bas Empire. Il apparaît maintenant que cela peut aussi valoir, au moins partiellement, dans le cas de Narbonne. Encore plus que pour Béziers, Avienus – qui veut donner l'image la plus archaïque possible de la région – transforme et adapte tous les noms : c'est le seul auteur à utiliser la graphie *Attagus*, comme il est le seul à écrire *Naro* à la place de *Narbo(n)* et à faire de cet établissement la capitale des Elisyques.

Aussi, si l'on voulait bien enfin renoncer à attribuer systématiquement une grande antiquité aux confusions délibérées de la veine poétique d'Avienus, on s'apercevrait que *Naro* (ou plutôt *Narbo*) était sans doute anciennement un établissement des Elisyques, peut-être même le plus important, mais non nécessairement leur capitale – au sens politique du terme –, que l'idée même d'une capitale indigène des VI^e-V^e s., que l'on identifie d'habitude avec Montlaurès, n'est pas vraiment confortée par les données de l'archéologie¹⁷ et que, si l'existence de ce peuple ne doit pas être mise en doute¹⁸, rien ne confirme que cette communauté était alors régie par une “royauté”.

Par contre, il est assuré que – dès au moins la fin du III^e s. pour certains et dans le courant du II^e s. av. J.-C. pour les autres – les peuples côtiers du Languedoc-Roussillon étaient dirigés par des *reguli*, sorte de chefs de tribus que les sources mentionnent, par exemple, à l'époque d'Hannibal (Tite-Live, XXI, 24) et qui se parent carrément du titre de ΒΑΣΙΛΕΥΣ dans certaines émissions monétaires attribuées à Béziers.

Le peuple ou la tribu qui frappe monnaie autour de la Narbonne coloniale s'identifie par les légendes ibériques *NERONCEN*.

Nero/Naro/Narbo (Montlaurès ?) est probablement, à cette époque, la capitale d'un petit “royaume” audois¹⁹ qui peut confiner – à l'ouest – avec le territoire des Sordes (que Pomponius Méla connaissait également), et – à l'est – avec celui de Béziers, où vivent les Longostalètes et leurs “rois”.

D'ailleurs, la limite entre Narbonnais et Biterrois est alors véritablement très nette, au moins du point de vue linguistique. Cette “frontière” est matérialisée par l'Orb : d'un côté les légendes monétaires utilisent l'alphabet ou la langue ibérique et

17

L'idée que la Narbon/Naro des sources et la Nero des émissions monétaires plus tardives est à identifier avec Montlaurès, qui est le site indigène le plus proche de Narbonne, s'est imposée progressivement, malgré l'absence de preuves formelles, comme nous l'a fait remarquer – à juste titre – C.-A. de Chazelles. Malgré tout, il reste que Montlaurès demeure à l'heure actuelle le candidat le plus vraisemblable. Sur les données de l'archéologie à Montlaurès pour la période qui correspond à celle des mentions de nos sources grecques (fin du VI^e s. - début du V^e s. av. J.-C.), voir – en attendant la publication monographique en préparation sous la direction de C.-A. de Chazelles – de Chazelles 1997 et – pour le mobilier – Ugolini, Pezin 1993; Ugolini 1997; Ugolini 2000a et b.

18

Les Elisyques sont mentionnés, déjà vers 500 av. J.-C., par Hécatée de Milet (fr. 53). On les retrouve, en 480 av. J.-C., dans l'armée carthaginoise qui a été défaite à Himère, en Sicile (Hérodote, VII, 165). Sur ce peuple, voir Barruol 1973 et Ropiot 1997.

19

Il apparaît alors que, dans le texte d'Avienus qui concerne l'Aude et les Elisyques, le seul renseignement réellement tiré d'une littérature “très ancienne” est le nom des Elisyques. Dans sa volonté non pas de “faire vrai” mais de “faire ancien”, cet auteur – qui n'est pas un historien mais un poète – remplace le nom du peuple de l'Aude par l'ancien, alors que ses informations concernent essentiellement la situation que les Romains ont bien connue dès le II^e s. av. J.-C.

de l'autre la langue grecque, même si parfois on y ajoute quelques signes ibériques ²⁰.

Ces hypothèses trouvent à nouveau une confirmation archéologique à Montlaurès ²¹.

Dès le milieu du II^e s. av. J.-C., le site est entièrement restructuré et connaît une intense activité économique. Ces phénomènes peuvent bien correspondre, d'une part, comme le montre le mobilier, à l'accroissement de l'emprise commerciale italique dans la région et, d'autre part, à la réorganisation de la population locale, à laquelle Rome concède, dans un premier temps, un statut d'autonomie contrôlée que traduit sans doute le droit de frapper monnaie.

La numismatique montre que, dans le Narbonnais, d'autres sites ont bénéficié de ce droit : on ignore évidemment tout de l'organisation générale de ces peuples indigènes et de la place que pouvait occuper Montlaurès au sein d'une éventuelle confédération micro-régionale. Tout ce que l'on peut dire est que, parmi les sites audois, Montlaurès est le premier à être déserté, sans doute car trop proche de la jeune colonie.

Il est tentant d'admettre que la re-fondation césarienne de Narbonne a définitivement intégré les Indigènes et, par là même, les a effacés en tant que partenaires.

Même si d'autres sites du bassin audois (Mailhac, sites de l'Aude interne, Ensérune) continuent à être occupés après -45, il est plus que vraisemblable que désormais leur autonomie est largement amputée.

Les *Atacini* peuvent bien être alors tous ces Indigènes de l'Aude – de Montlaurès, mais sans doute non seulement – que Pomponius Méla nous dit avoir été associés à la fondation de *Narbo Martius*. Ils ne portent pas un ethnonyme spécifique peut-être parce qu'ils viennent de plusieurs sites de la région audoise, mais surtout – croyons-nous – parce qu'il était “politiquement correct” pour Rome de les réduire tous dans un nom qui n'avait plus aucune valeur “nationale”, de leur ôter toute fierté identitaire.

Porter un nom c'est exister : Rome, en les intégrant, leur a tout enlevé, y compris le nom ²².

20

On rappellera l'importance des graffiti ibériques sur céramiques sur les sites audois, d'ailleurs à Ensérune infiniment plus nombreux qu'à Montlaurès, et, parallèlement leur absence à Béziers (Ugolini 1994) ainsi qu'en général leur extrême rareté à l'est de l'Orb. Sur la question de cette “frontière” qu'il convient de situer sur l'Orb et non pas sur l'Hérault comme on le fait habituellement, voir, pour une époque ancienne, Ugolini, Olive 1991 et Ugolini 1993, et, pour l'époque qui nous occupe ici, les intéressantes remarques de Fiches 2000.

21

Toujours à la condition que Montlaurès soit véritablement Nero/Naro. Sur Montlaurès, outre la bibliographie ancienne, voir maintenant de Chazelles 1997, 1998a et b, 1999; Ugolini 1997; de Chazelles, Sanchez, Ugolini 1999.

22

*Si l'on accepte cette proposition, l'intégration progressive des *Atacini* – à qui d'abord Rome concède le droit de frapper monnaie et qui, plus tard, les associe de plein droit à la colonie césarienne – s'inscrirait dans la volonté des Romains de démanteler progressivement la fédération volque, selon une hypothèse développée pour Béziers (Clavel 1970, p. 198) et acceptée pour Narbonne tout au moins dans le cadre des émissions monétaires à légende NERONCEN (Gayraud 1981, p. 116). Cela a un sens si effectivement ces peuples sont volques, ce qui ne semble pas être le cas au moins chez Strabon.*

Il faut probablement retenir que les *Atacini* ont fait partie de ces “peuples obscurs” que Strabon situait sur la côte et qu'il n'a pas assimilé – à tort ou à raison – aux Volques. Sordes/Sordones ²³, *Atacini*, Longostalètes et *Piscenae* ²⁴ étaient tous des “peuples obscurs” : comme l'indique Strabon, ils occupaient des territoires peu étendus et n'avaient pas vraiment d'importance (politique) ...

Remerciements

Nous remercions très chaleureusement C.-A. de Chazelles et J.-L. Fiches, qui ont bien voulu relire ces pages et qui nous ont fait bénéficier de leurs remarques et de leurs conseils.

23

Récemment, le nom des Sordes a fait l'objet d'une nouvelle hypothèse : V. Ropiot l'a rapproché de l'adjectif latin sordidus (misérable, vil, ou encore sale et même boueux) (Ropiot 1997 et 1999). Cette interprétation irait tout à fait dans le sens d'un certain mépris pour ce peuple, lui aussi, forcément, obscur et sans importance ...

24

*Voir les intéressantes hypothèses de Christol 1997, qui situe les *Piscenae* dans la région de Pézenas.*

* Chargée de Recherche au CNRS, UMR 6573, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence.

** Ingénieur, Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, Montpellier.

BIBLIOGRAPHIE

Barruol 1973 : BARRUOL (G.) – Les Elisyques et leur capitale Naro/Narbo. Dans *Narbonne. Archéologie et Histoire*. XLVe Congrès de la Féd. Hist. du Languedoc médit. et du Roussillon, (Narbonne, 14-16 avril 1972). Montpellier, 1973, p. 49-63.

Barruol 1980 : BARRUOL (G.) – Le pays des Sordes. Dans *Ruscino. Château-Roussillon, Perpignan, (P.-O.). I. Etat des travaux et recherches en 1975*. Paris, de Boccard, 1980, p. 29-35. Suppl. VII à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*.

Barruol 1997 : BARRUOL (G.) – Les peuples préromains du Sud du Massif Central d'après les sources écrites. Dans (B. Dedet et Alii éd.), *Aspects de l'Âge du fer dans le sud du Massif Central*. Actes du XXIe Coll. Intern. de l'A.F.E.A.F. (Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997), Lattes, Publ. de l'UMR 154 du CNRS, 2000, p. 7-18 (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 6).

Chazelles 1997 : CHAZELLES (C.-A. de) – Montlaurès (Narbonne, Aude). Le bilan de six années de fouilles (1989-1994). Dans (D. Ugolini dir.), *Languedoc occidental protohistorique. Fouilles et recherches récentes. VIe-IVe s. av. J.-C.* Publ. Univ. de Provence, Aix-en-Provence, 1997, p. 23-44. (*Travaux du Centre Camille Jullian*, 19).

Chazelles 1998a : CHAZELLES (C.-A. de) – Premières recherches sur le territoire de Montlaurès à l'Âge du fer. Dans (S. Mauné dir.), *Recherches récentes sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule Méridionale*. Actes de la table ronde de Lattes (mai 1997). Montagnac, éd. Monique Mergoil, 1998, p. 121-129. (*Protohistoire européenne*, 2).

Chazelles 1998b : CHAZELLES (C.-A. de) – Montlaurès, Narbonne. *Bilan Scientifique Régional du Languedoc-Roussillon*, 1998, p. 53.

Chazelles 1999a : CHAZELLES (C.-A. de) – Montlaurès, Narbonne. *Bilan Scientifique Régional du Languedoc-Roussillon*, 1999, p. 47-48.

Chazelles 1999b : CHAZELLES (C.-A. de) – Montlaurès (Narbonne, 11). Dans (D. Ugolini dir.), *Habitats protohistoriques du Languedoc occidental et du Roussillon, 1995-1998*, Rapport triennuel PCR 14 et 15 du Ministère de la Culture, Montpellier 1999, p. 120-124.

Chazelles, Sanchez, Ugolini 1999 : CHAZELLES (C.-A. de), SANCHEZ (C.), UGOLINI (D.) – Montlaurès. Les cases taillées dans le rocher. Dans (D. Ugolini dir.), *Habitats protohistoriques du Languedoc occidental et du Roussillon, 1995-1998*. Rapport du PCR 14 et 15 du Ministère de la Culture, Montpellier 1999, p. 125-140.

Chazelles, Sanchez, Ugolini 1999 : CHAZELLES (C.-A. de), SANCHEZ (C.), UGOLINI (D.) – Montlaurès. Le sondage dans l'Oeillal (Fouille Y. Solier 1972). Dans (D. Ugolini dir.), *Habitats protohistoriques du Languedoc occidental et du Roussillon, 1995-1998*. Rapport du PCR 14 et 15 du Ministère de la Culture, Montpellier 1999, p. 141-143.

Christol 1997 : CHRISTOL (M.) – Cités et territoires autour de Béziers à l'époque romaine. Dans (M. Clavel-Lévêque et A. Vignot éd.), *Cité et territoire II*. Actes du IIe Colloque européen de Béziers (24-26 octobre 1997). Besançon, Pr. Univ. Fr.-Comt., 1998, p. 209-222.

Clavel 1970 : CLAVEL M. – *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*. Paris, éd. Les Belles Lettres, 1970, 664 p. (*Annales Litt. Univ. Besançon*, 112).

Fiches 2000 : FICHES (J.-L.) – Volques Arécomiques et cité de Nîmes : évolution des idées, évolution des territoires. Dans (D. Garcia, F. Verdin dir.), *Territoires celtiques: espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIVe Coll. Intern. de l'A.F.E.A.F. (Martignes, 1-4 mai 2000). Paris, Errance, 2002, p. 119-128.

Gayraud 1981 : GAYRAUD (M.) – *Narbonne antique des origines à la fin du IIIe siècle*. Paris, éd. du CNRS, 1981, 591 p. (Suppl. 8 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*).

Héléna 1937 : HÉLÉNA (P.) – *Les origines de Narbonne*. Toulouse-Paris, éd. Privat-Didier, 1937, 489 p.

Herzog 1864 : HERZOG (E.) – *Galliae Narbonensis provinciae romanae historia, descriptio, institutorum expositio; accedit appendix epigraphica*. Leipzig 1864.

Mauné, de Chazelles 1997 : MAUNÉ (S.), de CHAZELLES (C.-A.) – Dynamique du peuplement et occupation du sol sur le territoire de Montlaurès (Narbonne, Aude). Dans (M. Clavel-Lévêque et A. Vignot éd.), *Cité et territoire II*. Actes du IIe Colloque européen de Béziers (24-26 octobre 1997). Besançon, Pr. Univ. Fr.-Comt., 1998, p. 187-208.

Pérez 1996 : PÉREZ A. – *Les cadastres antiques en Narbonnaise occidentale. Essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud (IIe s. av. J.-C.- IIe s. ap. J.-C.)*. Paris, éd. CNRS, 1996, 313 p. (Suppl. n° 29 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*).

Richard 1972 : RICHARD (J. -C.) – Les monnayages indigènes de Narbonne et sa région. Dans *Narbonne. Archéologie et Histoire*. XLVe Congrès de la Féd. Hist. du Languedoc médit. et du Roussillon, (Narbonne, 14-16 avril 1972). Montpellier, 1973, p. 135-149.

Richard, Villaronga 1973 : RICHARD (J. -C.), VILLARONGA (L.) – Recherches sur les étalons monétaires en Espagne et en Gaule du sud antérieurement à l'époque d'Auguste. *Mélanges de la Casa de Velazquez*, IX, 1973, p. 81-131.

Richard, Untermann 1996 : RICHARD J.-C., UNTERMANN (J.) – Une monnaie divisionnaire en bronze à légende ibérique inédite de Montlaurès (Narbonne, Aude). Actes des Journées Numismatiques, Lyon, 31 mai - 2 juin 1996, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 51-6, 1996, p. 104-106.

Roman 1987 : ROMAN (Y.) – Un problème de méthode : le classement des monnaies de bronze du Languedoc antique. Dans *Mélanges offerts au Dr. J.-B. Colbert de Beaulieu*, Lyon, Le Léopard d'or, 1987, p. 727-731.

Roman 1997 : ROMAN (D.) et (Y.) – *Histoire de la Gaule. VIe siècle av. J.-C.–Ier siècle ap. J.-C.* Paris, Fayard, 1997, 791 p.

Ropiot 1997 : ROPIOT (V.) – *Le Languedoc occidental et le Roussillon protohistoriques : données archéologiques et sources littéraires d'Hécatée de Milet à Aviénus*. Mém. de Maîtrise Univ. Paul Valéry, Montpellier III, Montpellier 1997 (Dactyl.).

Ropiot 1999 : ROPIOT (V.) – Aperçu sur le peuplement et la géographie du Roussillon protohistorique à travers les sources littéraires grecques et latines. Dans *Elne, Ville et territoire. Hommage à R. Grau*. Iles Rencontres Intern. d'hist. et d'archéologie d'Elne (Elne, 31 oct.-2 nov. 1999). Elne, Soc. des Amis d'Illybérus, 2003, p. 15-26.

Sanchez 1996 : SANCHEZ (C.) – *Etude de la céramique de Narbonne et de sa région (IIe s. av. n. è.-Haut Empire) autour du concept de romanisation*. D.E.A., Montpellier III, 1996, dactyl.

Ugolini 1993 : UGOLINI (D.) – Civilisation languedocienne et ibérisme : un bilan de la question (VIIe-IVe s. av. J.-C.). Dans (C.-A. de Chazelles dir.), *Contribution au problème ibérique dans l'Empordà et en Languedoc. Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, pp. 26-40.

Ugolini 1994 : UGOLINI (D.) – Béziers pendant la Protohistoire (VIe s.-Ier s. av. J.-C.). Spécificités de l'occupation dans le cadre régional. Dans *Cité et territoire I*. Actes du Ier colloque européen de Béziers (14-16 octobre 1994). Paris, Les Belles Lettres, 1995, pp. 149-168. (*Annales Litt. Univ. de Besançon*, 435).

Ugolini 1997 : UGOLINI (D.) avec le concours de BORÉLY (M.) – Les oppida du bassin audois côtier: questions de chronologie et de mobilier (VIe s. av. J.-C.). Dans (D. Ugolini dir.), *Languedoc occidental protohistorique. Fouilles et recherches récentes (VIe-IVe s. av. J.-C.)*. Aix-en-Provence, Publ. de l'Univ. de Provence, 1997, p. 157-172. (*Travaux du Centre Camille Jullian* n°19).

Ugolini 2000a : UGOLINI (D.) – Le commerce à Montlaurès au cours de la Protohistoire. Dans *Narbonne, 25 ans d'archéologie*. Catalogue de l'exposition (17 juin-2 octobre 2000), Narbonne 2000, p. 66-67.

Ugolini 2000b : UGOLINI (D.) – Consommer les aliments : boire, cuire et manger en Languedoc-Roussillon au cours de l'Age du fer. Dans (R. Buxò et E. Pons dir.), *Els productes alimentaris d'origen vegetal à l'edat del Ferro de l'Europa occidental: de la producció al consum.* . Actes du 22^e Colloque de l'AFEAF, Girona (E), 21-24 mai 1998. Girona, Mus. d'Arqueologia de Catalunya, 2000, p. 389-400. (*Sèrie Monogràfica* 18).

Ugolini, de Chazelles 2000 : UGOLINI (D.), de CHAZELLES (C.-A.) — Montlaurès: les objets de la vie quotidienne durant la Protohistoire. In : *Narbonne, 25 ans d'archéologie*. Catalogue de l'exposition (17 juin-2 octobre 2000), Narbonne 2000, p. 82-92.

Ugolini, Olive 1987 : UGOLINI (D.) et OLIVE (C.) – Béziers et les côtes languedociennes dans l'*Ora Maritima* d'Aviénus. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 20, 1987, p. 143-154.

Ugolini, Pezin 1993 : UGOLINI (D.), PEZIN (A.) – Un aperçu sur le mobilier du Ve s. av. J.-C. en Languedoc occidental et en Roussillon. Dans (C.-A. de Chazelles dir.), *Contribution au problème ibérique dans l'Empordà et en Languedoc*. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, p. 80-87.